

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE A DESTINATION DES CITOYENS BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

Cette partie vise à donner les contours du budget 2022 en fonctionnement et en investissement.

PARTIE I : SECTION DE FONCTIONNEMENT

En premier lieu, il est proposé d'affecter les résultats du compte administratif qui ont été adoptés lors du conseil communautaire du 28 mars 2022.

Résultat du CA 2021 : 573 405,79€

1 – Les recettes de fonctionnement

Inscription BP 2022 : 3 637 411,79€

En comparaison à l'année précédente BP cumulé 2021 : 4 677 586,33 €

Chapitre 013 – Atténuations de charges : 2 500,00 €

Il s'agit du remboursement des indemnités journalières d'agents en congé longue maladie ou en accident du travail.

Les recettes des chapitre 70 – 74 – 75 et 77 proviennent :

- des redevances d'assainissement collectifs : 2 400 000 €
- des redevances modernisation des réseaux : 280 000 €
- des redevances d'assainissement non collectifs : 93 000 €
- des contrôles de vente assainissement collectif : 15 000 €
- des travaux : 30 000 €
- de la prime épuratoire : 40 000 €
- d'autres produits : 940 €
- d'une enveloppe de 500 € pour des annulations de mandats sur exercices antérieurs

Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 202 066,00 €

il s'agit de la quote part des subventions d'investissement transférées.

002 : Excédent de fonctionnement reporté : 573 405,79 €

2 – Les dépenses de fonctionnement par chapitre
--

Chapitre 011 – Charges à caractère général :

Les charges à caractère général sont estimées à 1 061 809,00 €.

Budgété 2021 : 978 050,00 €

Réalisé 2021 : 716 890,25 €

Ce chapitre recouvre les dépenses relatives aux frais de fonctionnement du service et les contrats de prestation pour l'exercice de la compétence assainissement collectif.

Chapitre 012 – Charges de personnel :

Les charges de personnel sont estimées à 950 331,00 €.

Budgété 2021 : 853 370,00 €

Réalisé 2021 : 778 739,25 €

Chapitre 014 – Atténuation de produits : 282 000,00 €

Elles correspondent au reversement de la redevance pour modernisation des réseaux à l'agence de l'eau pour l'année 2022.

Chapitre 65– Autres charges de gestion courante : 6 005,00 €

Il s'agit essentiellement d'une enveloppe pour créances admises en non-valeur ou éteintes.

Chapitre 66 – Intérêt des emprunts

Les frais financiers représentent une somme de 111 700 € en fonctionnement en 2022.

En 2021, ils étaient de 136 794,63 €.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 55 800,00 €

†

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 283 610,79 €

Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 886 156 €

Il s'agit des amortissements pour 856 116 € et de provisions pour risques pour 30 040 €.

PARTIE II : SECTION D'INVESTISSEMENT

1 – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement d'un montant de 2 639 080, 00 € concernent :

- Etudes diagnostic et révision des schémas directeur d'assainissement sur les communes du Chastang, du Lonzac et de saint-Hilaire-Peyroux
- la réhabilitation des réseaux de la lignade, de Chamboulive, de la Gare de Corrèze, de cornil Bourg, de la graulière, l'extension Pra du Gril
- la réhabilitation de la STEP de chamboulive, des réseaux et STEP d'Eyrein et de Corrèze bourg
- des acquisitions de logiciel et licences

A ces investissements s'ajoutent les restes à réaliser à hauteur de 1 053 889,73 €.

Chapitre 16– Emprunts : 405 500,00 €

Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 560 000,00 €

il s'agit de la variation des encours de production des biens.

Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers : 840,00 €

Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections : 202 066,00 €

il s'agit de la quote part des subventions d'investissement transférées.

2 – Les recettes d'investissement

001 : Résultat reporté d'investissement : 859 962,28 €

Chapitre 13 : Subvention d'investissement : 1 480 000,00 €

auxquels s'ajoutent les RAR à hauteur de 187 036,94 €

Le chapitre 16 (emprunt) comprend le recours à l'emprunt estimé à 596 679,21 €.

Le besoin de la section d'investissement se chiffre à 6 890,51 €.

Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers : 840,00 €

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 283 610,79 €

Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections

Il s'agit des amortissements pour 856 116 € et de provisions pour risques pour 30 040 €.

PARTIE III : GESTION DE LA DETTE

Synthèse de la dette

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
5 044 346.61 €	2,18 %	15 ans et 2 mois	8 ans et 2 mois	50

Dettes par nature

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Emprunts	50	5 044 346.61 €	2,18 %
Dettes	50	5 044 346.61 €	2,18 %

Dettes par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	4 310 826.99 €	85,46 %	2,37 %
Variable	638 057.88 €	12,65 %	0,99 %
Livret A	95 461.74 €	1,89 %	1,63 %
Ensemble des risques	5 044 346.61 €	100,00 %	2,18 %

Dettes par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CAISSE D'EPARGNE	2 873 050.24 €	56,96 %	
CREDIT AGRICOLE	1 028 968.32 €	20,40 %	
SFIL CAFFIL	607 714.92 €	12,05 %	
BANQUE POPULAIRE	233 940.15 €	4,64 %	
BANQUE POSTALE	158 795.55 €	3,15 %	
Autres prêteurs	141 877.43 €	2,81 %	
Ensemble des prêteurs	5 044 346.61 €	100,00 %	-

Dettes par année

	2022	2023	2024	2025	2026	2031
Encours moyen	4 980 138 €	4 567 880 €	4 152 204 €	3 756 475 €	3 394 942 €	1 881 364 €
Capital payé sur la période	405 128 €	416 416 €	414 988 €	376 214 €	354 708 €	267 391 €
Intérêts payés sur la période	* 110 030 €	* 109 314 €	* 103 061 €	* 91 761 €	* 81 774 €	* 44 435 €
Taux moyen sur la période	2,17 %	2,35 %	2,40 %	2,36 %	2,32 %	2,28 %

- ✓ Le remboursement des emprunts (capital, intérêt) se chiffrent à 515 158 € en 2022 (110 030 € pour les intérêts et 405 128 € pour le capital)